

APPEL

NON A L'IMPLANTATION DE L'ENTREPRISE ISRAËLIENNE AGREXCO A SETE !

PAS UN EURO D'ARGENT PUBLIC CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN !

OUI A LA CREATION D'EMPLOIS RESPECTANT LES DROITS DES PALESTINIENS ET PROTEGEANT LES PAYSANS LANGUEDOCIENS

En pleine guerre contre la population de Gaza en janvier dernier, le président de la région Languedoc-Roussillon, engageant tout le conseil régional, annonçait à grand renfort de promesses d'emplois et de subventions régionales l'implantation dans le port de Sète de l'entreprise israélienne AGREXCO. Incluant cette opération dans un plan d'investissement de 200M d'€ sur 10 ans, il promettait – sur fond d'élections régionales prochaines - la création de 200 emplois et 500 000 t de trafic supplémentaire. Même si l'opération médiatique est certaine, il n'en demeure pas moins que l'opérateur portuaire italien GF Group a remporté l'appel d'offres pour l'exploitation d'un terminal fruitier et d'un terminal conteneur pour « Port Sud de France » (nouveau nom selon Frêche du port de Sète) et qu'AGREXCO a remporté l'appel d'offres d'exportation des fruits et légumes et signé convention avec la Région. Si l'on ajoute les divers déplacements –largement médiatisés - en France des responsables de ces deux groupes et ceux du président de la Région en Israël, tout indique que le processus est engagé et qu'une « politique de l'autruche » serait lourde de conséquences.

LA POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME DE L'ÉTAT D'ISRAËL CONDAMNÉE PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN

En 2002, le parlement européen s'est prononcé pour la suspension des « accords d'association » avec Israël en raison du non respect par Israël des droits de l'Homme (en Palestine mais aussi en Israël à l'égard des arabes israéliens).

Le 4 décembre 2008, soulignant ainsi la permanence du problème, la plupart de nos élus au même parlement européen ont voté contre « le rehaussement des accords de suspension » avec Israël.

LA POLITIQUE COLONIALISTE DE L'ÉTAT D'ISRAËL CONDAMNÉE PAR LES INSTANCES INTERNATIONALES

En juillet 2004 la Cour Internationale de Justice de la Haye (CIJ) condamnait la construction du MUR en territoire palestinien et demandait sa démolition.

En décembre 2008, le président de l'assemblée générale de l'ONU, Miguel d'Escoto Brockmann demandait à l'ONU d'utiliser le terme d'apartheid pour qualifier la politique de l'état d'Israël et lançait un appel à soutenir la campagne non violente de boycott, désinvestissement et sanctions d'Israël.

GAZA : LA POLITIQUE CRIMINELLE D'ISRAËL CONDAMNÉE PAR LES PEUPLES DE LA PLANETE

1315 tués, 433 enfants 6000 blessés en 22 jours dont une écrasante majorité de civils et la destruction des habitations et infrastructures de santé d'enseignement etc. Des millions de personnes ont manifesté pour dénoncer les crimes de guerre commis par l'armée israélienne. Richard Falk, rapporteur de l'ONU sur les droits de l'Homme dans les territoires occupés depuis 1967 déclarait à l'issue de la guerre qu'en raison des armes utilisées et des attaques contre les civils : « *L'approche militaire visant à « punir » Gaza était intrinsèquement criminelle ; elle violait les lois de la guerre et avait abouti à des crimes contre l'humanité* ».

AGREXCO INSTRUMENT DIRECT DE LA COLONISATION AGRICOLE

Au nom du respect des droits humains, de la morale et de la justice et des décisions des instances internationales, les raisons ci-dessus seraient largement suffisantes pour refuser l'implantation d'une entreprise israélienne de quelque secteur que ce soit à Sète ou ailleurs, car toutes les entreprises israéliennes, tirent directement ou indirectement, profit d'une colonisation condamnée depuis des décennies par les instances internationales !

Mais le choix d'AGREXCO (fruits, légumes et fleurs) est caricatural car elle est l'instrument N°1 de la colonisation dans l'agriculture. D'abord parce que l'entreprise est directement liée au ministère de l'agriculture israélien qui la contrôle à 50% et dont elle applique la politique, mais aussi parce que les 70% de ses exportations proviennent des colonies (reconnu en 2006 par le directeur d'agrexco lors d'un procès en Grande Bretagne). Notamment des colonies de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres et contrôlent 98% de l'eau ! Réduisant à la misère ou à l'exil les paysans palestiniens des zones où sévit cette entreprise.

LE CHOIX D'AGREXCO EST CONTRAIRE A L'ETHIQUE ET AUX VALEURS DES DROITS HUMAINS

Aurait-on dans les années 70, en plein apartheid sud africain, – au nom de la seule création d'emplois – accepté l'implantation de l'entreprise « Outspan » pour en faire la porte d'entrée européenne des

oranges « Outspan » symbole d'un apartheid boycotté par le monde entier ? C'est en ces termes qu'il faut raisonner ! C'est la raison pour laquelle nous répondons à « l'Appel BDS » lancé par 171 organisations palestiniennes en juillet 2005 et refusons cette implantation

Pour autant et parce que la question de l'emploi est au centre de nos préoccupations, notre intérêt pour les emplois sur le port et les activités du port nous amènent aussi à nous préoccuper des emplois dans l'agriculture. Quelles conséquences auraient les importations massives de fruits et légumes largement subventionnés en Israël sur l'économie paysanne de la région ? Et par voie de conséquence quels risques de pénurie alimentaire et de destruction de savoirs-faire encourons nous ? Va t-on, au prétexte de la création d'emplois de manutentionnaires précarisés sur le port, participer à la liquidation d'emplois agricoles paysans réels ? Pire encore, cela se ferait avec l'argent public ? C'est inacceptable et nous le refusons.

Et puisque le président de Région a annoncé un plan d'investissement de 200 millions d'euros sur 10 ans, il ne fait aucun doute qu'il soit possible de mettre en place d'autres projets alternatifs, réellement créateurs d'emplois pour le port de Sète, en synergie avec un autre type de développement régional, tant au plan agricole qu'en terme d'infrastructures et qui seraient conformes à l'éthique et aux valeurs des droits humains.

Nous appelons toutes les organisations, partis, syndicats et associations à rejoindre cette coalition « Pour des emplois conforme à l'éthique et avec l'agriculture régionale, contre l'implantation d'AGREXCO à Sète ».

Signalez-vous auprès des signataires qui transmettront.

**Conférence de presse 4 juin 10h Espace martin Luther King
Rassemblement/ Manifestation Montpellier 25 juin (heure et lieu à préciser)**

Les signataires (A la date du 10 juin) :

AC! 34 (Agir ensemble contre le Chomage et la précarité)

AFD France (Alliance for Freedom and Dignity)

AFPS (Association France Palestine Solidarité)

ALTERNATIFS

APJ (Les Américains pour la Paix et la Justice, Montpellier)

AP-LR (Association des Palestiniens Languedoc-Roussillon)

APTI (Association pour la Promotion des Travailleurs Immigrés 30)

ASSOCIATION ESPRIT LIBRE (Béziers 34)

ASSOCIATION SALAM (66)

ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés, 66)

ATTAC (Sète-Bassin de Thau, Montpellier)

CAPJPO (Europalestine)

CCIPPP (Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien),

CIMADE,

CJACP (Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Paix – Strasbourg)

CMF (Collectif des Musulmans de France),

COMITE BDS (Comité Boycott, Désinvestissement, Sanctions, Montpellier)

COLLECTIF PALESTINE (Narbonne),

COLLECTIF 69 DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

CONFEDERATION PAYSANNE,

CREF (Centre Râzî d'Enseignement et de Formation,66)

CRI (Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie)

CUALS (Comités Unitaires pour une Alternative au Libéralisme : Mtp Centre, Mtp. Cévennes Petit Bard, ,
Mtp.La Paillade, Mèze)

EXPRESSION MUSULMANE (66)

FEDERATION 34 (pour une alternative Sociale et Ecologique au Libéralisme)

GENERATION PALESTINE

IDENTITE PLURIELLE (66)

IJAN (Réseau Juif Antisioniste International)

Les Femmes en Noir (Caen)

Les Verts (Languedoc-Roussillon, Sète),

LDH (Ligue des Droits de l'Homme, sections : Alès, Montpellier, Uzès, Sainte Anastasie)

LISTE EGALITE (Bruxelles- Belgique)

MAN (Mouvement pour une Alternative Non violente)
MDPL (Mouvement pour le Désarmement la Paix et la Liberté)
MIB (Mouvement Immigration Banlieues)
MIR (Mouvement des Indigènes de la République)
MdIP (Mouvement de La Paix, Montpellier)
MOTIVES (Montagnac 34)
NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste)
PALESTINE PORTE VOIX (Carcassonne)
PARASOL (Palestine, Résistance, Action Solidarité),
PCF (Parti Communiste Français)
PG (Parti de Gauche)
POLE ETHIQUE (66)
RESISTANCE 30
RESISTANCE PALESTINE (69)
STOP APARTHEID (31)
SUD EDUCATION (11, 34)
UCCFMM (30)
UNION SYNDICALE SOLIDAIRES 34
UJFP (Union Juive Française pour la Paix)
VIVRE EN PAIX